



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth
290, rue Principale
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268
Courriel : info@st-evariste.qc.ca
Site Web : www.st-evariste.qc.ca

Demande de permis préliminaire
CONSTRUCTION

Réservé à la municipalité :

Matricule : _____
Date de réception de la demande _____
Validité : 12 mois
Coût : **40\$** résidentiel – **50\$** commercial, industriel ou agricole (sans CA) – **100\$** agricole (avec CA) - **250\$+ Affichage** Élevage porcin/étude/ assemblée publique/affichage
Payé : ☐

Veillez remplir le formulaire suivant au complet en cochant les cases appropriées. N'oubliez pas de fournir les dimensions et les dates lorsque demandées. Signez et datez aux endroits désignés, à cet effet.

SECTION 1 : Documents nécessaires à l'étude de la demande de permis préliminaire.

Documents à joindre à la demande	Réservé à la Municipalité	
	Reçu (X)	Date de réception
Plan d'architecture de la nouvelle construction		
Plan d'implantation Doit contenir les informations suivantes : - Marges avant, arrière et latérales - Dimension de la nouvelle construction - Localisation des lacs et cours d'eau de la bande de protection naturelle des zones inondables - Localisation de tous bâtiments existants ou projetés - Localisation du puits - Localisation du système septique (fosse et champs d'épuration) -		
Plan du terrain du cadastre concerné (Si le lot ne possède pas de numéro de lot distinct)		

SECTION 2 : Propriétaire et adresse postale

Nom :	_____
Adresse :	_____
Ville :	_____ Province : _____ Code postal : _____
Numéro de téléphone :	_____ Cellulaire : _____
Adresse courriel :	_____

Le requérant est-il propriétaire ? OUI ☐ NON ☐

Si non, une autorisation du propriétaire le désignant comme mandataire pour agir en son nom est-elle fournie? OUI ☐ NON ☐

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :

info@st-evariste.qc.ca

290, rue Principale à Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth
290, rue Principale
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268
Courriel : info@st-evariste.qc.ca
Site Web : www.st-evariste.qc.ca

Demande de permis préliminaire
CONSTRUCTION

SECTION 3 : Localisation des travaux

Adresse des travaux (si sans numéro civique, fournir le numéro de lot) :

Lot(s) : _____

SECTION 4 : Exécutant des travaux

Propriétaire

☐

Entrepreneur/ Gestionnaire

☐

À compléter, si vous avez coché « Entrepreneur/Gestionnaire ».

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Télécopieur : _____

Numéro licence R.B.Q. : _____ Numéro d'entreprise N.E.Q. _____

SECTION 5 : Professionnel responsable du plan d'architecture

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Télécopieur : _____

Numéro licence R.B.Q. : _____ Numéro d'entreprise N.E.Q. _____

SECTION 6 : Professionnel responsable du plan d'implantation

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Télécopieur : _____

Numéro licence R.B.Q. : _____ Numéro d'entreprise N.E.Q. _____

SECTION 7 : Montant des travaux

Montant estimé des travaux : _____

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :

info@st-evariste.qc.ca

290, rue Principale à Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth
290, rue Principale
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268
Courriel : info@st-evariste.qc.ca
Site Web : www.st-evariste.qc.ca

Demande de permis préliminaire
CONSTRUCTION

SECTION 8 : Type de bâtiment

Résidentiel	☐	- Unifamilial	☐								
Ou		- Bi/trifamilial	☐								
Saisonnier	☐	- Multifamilial	☐								
Autre		- Commercial	☐	Précisez :							
		- Agricole	☐								
		- Industriel	☐								
		- Autre	☐								
Nombre de chambre à coucher :		1	☐	2	☐	3	☐	4	☐	5	☐
Utilisation du sous-sol à des fins autres que résidentiel		OUI		☐	NON		☐				
Si oui, précisez :											

SECTION 9 : Caractéristique d'implantation

N.B. Les marges sont figurées à partir de la partie la plus avancée de la fondation.

Marges

Avant : _____ m Latérale droite : _____ m

Arrière : _____ m Latérale gauche : _____ m

Le terrain est-il adjacent à une rue publique? OUI ☐ NON ☐

Le terrain possède-t-il un numéro de lot distinct? OUI ☐ NON ☐

SECTION 10 : Caractéristique du bâtiment

Dimension	Façade : _____
	Arrière : _____ m
	Côté droit : _____ m
	Côté gauche : _____ m
Superficie de planchers : _____ m ²	
Nombre d'étages : _____	
Hauteur des étages	Sous-sol : _____ m
	Rez-de-chaussée _____ m
	Étages : _____ m

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :

info@st-evariste.qc.ca

290, rue Principale à Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth
290, rue Principale
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268
Courriel : info@st-evariste.qc.ca
Site Web : www.st-evariste.qc.ca

Demande de permis préliminaire
CONSTRUCTION

Hauteur totale du bâtiment : _____

Fondation

Matériaux : _____

Hauteur : _____ m

Épaisseur : _____

Toit

Forme :

Plat

☐

Pente :

Mono-pente

☐

Deux pans

☐

Quatre pans

☐

Multi pans

☐

Mansarde

☐

Finition extérieure

Façade : _____

Côtés : _____

Arrière : _____

Toit : _____

Finition intérieure

Sous-sol

Plancher : _____

Plafond : _____

Murs : _____

Rez-de-chaussée

Plancher : _____

Plafond : _____

Murs : _____

Étages :

Plancher : _____

Plafond : _____

Murs : _____

Chauffage

Principal : _____

Auxiliaire : _____

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :

info@st-evariste.qc.ca

290, rue Principale à Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth
290, rue Principale
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268
Courriel : info@st-evariste.qc.ca
Site Web : www.st-evariste.qc.ca

Demande de permis préliminaire
CONSTRUCTION

Balcon/ Galerie

Façade avant

Dimensions : _____ m²

Matériaux : _____

Façade arrière

Dimensions : _____ m²

Matériaux : _____

Côtés

Dimensions : _____ m²

Matériaux : _____

Garage

Dimensions : _____

Finition extérieure

Murs : _____

Toit : _____

Fondation : _____

De quelle façon vous départirez-vous des résidus de matériaux?



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth
290, rue Principale
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268
Courriel : info@st-evariste.qc.ca
Site Web : www.st-evariste.qc.ca

Demande de permis préliminaire
CONSTRUCTION

Un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre doit être remis à la municipalité dans un délai de 30 jours suivants le début des travaux lorsqu'il s'agit de la construction ou de l'agrandissement d'un bâtiment principal qui a pour effet de changer la superficie d'implantation sur le terrain.

SECTION 11 : Déclaration du propriétaire ou du requérant

« Je, soussigné, _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets et que je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement d'urbanisme en vigueur. »

Je reconnais que l'émission du présent permis ou certificat ne me dispense pas de l'obtention de tout autre document requis d'un autre service, agence, autorité, ministère ou règlement au niveau municipal, provincial ou fédéral ayant juridiction relativement à la présente demande.

Je reconnais également que mon droit de construire ou d'effectuer des travaux peut être affecté par des servitudes établies par la loi ou par contrat. Malgré l'obtention du permis ou certificat municipal, je devrai m'assurer du respect de ces servitudes.

Aucune mention dans la présente demande de certificat ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi ou d'un règlement du gouvernement du Québec ou du Canada. La municipalité peut également effectuer des vérifications et des inspections étant établi que la municipalité ne s'engage aucunement à effectuer quelques vérifications ou inspections que ce soit, cette responsabilité incombant au(x) propriétaire(s) ou à toute personne qu'il peut spécifiquement ou généralement mandater à cet effet. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administrative et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions du présent certificat doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Selon l'article 3.2., la municipalité dispose d'un délai maximum de 30 jours de la date où tous les documents exigés ont été présentés et le montant prévu acquitté, afin que l'officier émet le permis ou le certificat si tout est conforme aux règlements. Dans le cas contraire, il doit faire connaître par écrit son refus au requérant.

Signé à : _____ Date : _____

Signature : _____

Réservé à l'inspecteur municipal.

Approuvé ☐ Refusé ☐ Date : _____

Signature : _____

Précisions supplémentaires à écrire sur le permis ou motif du refus :

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :

info@st-evariste.qc.ca

290, rue Principale à Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0